

COMITÉ PERMANENT DES FINANCES DE LA CHAMBRE DES COMMUNES
CONSULTATIONS PRÉBUDGÉTAIRES 2017

Près du tiers des 1,3 million de Canadiens sans emploi est âgé de 15 et à 24 ans.

Selon l'Enquête sur la population active 2015 de Statistique Canada, le Taux de chômage des jeunes s'élève à 12,9 %.

Présenté par

Cara Piperni et Shelley Clayton

Présidente et présidente sortante

Association canadienne des responsables de l'aide financière aux étudiants

www.casfas.ca

Le 4 août 2016

<p>SUMMAIRE</p>	<p>Plus de la moitié des étudiants canadiens contractent des prêts pour financer leurs études postsecondaires. Les diplômés s'attendent à avoir contracté une dette [moyenne] de 26 297 \$.</p> <p>Sondage 2013 de BMO auprès des étudiants</p>
<p>PROGRAMME FÉDÉRAL TRAVAIL-ÉTUDES</p>	
<p>Ce programme est conçu pour fournir un accès à des perspectives d'emplois sur le campus aux étudiants universitaires et collégiaux ayant des besoins financiers</p>	
<p>OBJECTIFS DU PROGRAMME</p>	<p>Selon la Revue statistique 2013-14 du Programme canadien de prêts aux étudiants, au 31 mars 2014, le total des prêts étudiants à être remboursés au gouvernement fédéral s'élevait à 15,70 milliards de dollars.</p>
<p>Pour les étudiants de niveau postsecondaire sous-représentés, y compris les étudiants à faible revenu, autochtones et handicapés :</p>	<p>Cette dette accumulée ne tient compte ni des prêts provinciaux ni des autres formes de dette contractée pour des dépenses liées aux études.</p>
<p>1. Accroître les taux de rétention scolaire et d'obtention de diplôme grâce à des perspectives d'emplois sur le campus.</p>	
<p>2. Aider les étudiants qui dépendent déjà des prêts étudiants et dont les besoins financiers sont insatisfaits à payer leurs études sans alourdir leur dette.</p>	
<p>3. Créer des partenariats avec les établissements d'enseignement afin d'accorder la priorité aux expériences professionnelles et à la formation en littératie financière.</p>	<p>Une note de synthèse du U.S.-based Center for Analysis of Postsecondary Education and Employment publiée en février 2015 souligne qu'après avoir examiné les conséquences du U.S. Federal Work Study Program, des chercheurs ont conclu que ce programme avait eu un impact positif sur le plan académique, surtout pour les étudiants à faible revenu.</p>
<p>4. Accroître l'aptitude à l'emploi des diplômés grâce à des perspectives d'emploi reliées à leur carrière.</p>	

INTRODUCTION

L'Association canadienne des responsables de l'aide financière aux étudiants (ACRAFE) tient à remercier le Comité permanent des finances de la Chambre des communes pour cette occasion qui lui est donnée de contribuer au processus de consultation prébudgétaire. L'ACRAFE est l'association professionnelle nationale représentant les administrateurs de l'aide financière dans les établissements d'enseignement postsecondaire au Canada.

Nos membres administrent un large éventail de programmes d'aide financière aux étudiants, et ce, à tous les niveaux, incluant les programmes de prêts d'études financés par le gouvernement, comme le Programme canadien de prêts aux étudiants, divers programmes provinciaux d'aide financière aux étudiants, ainsi que des bourses d'études institutionnelles, des bourses et des programmes travail-études. Les étudiants, les gouvernements, les organismes de prêts aux étudiants, ainsi que nos établissements respectifs comptent sur l'expertise de nos membres afin d'assurer la prestation efficace et efficiente de ces programmes complexes de façon à favoriser la réussite académique de nos étudiants. Nous fournissons également des conseils budgétaires et financiers aux étudiants. Un des principaux objectifs de l'Association est de défendre les intérêts des étudiants. En raison des rôles que nous jouons au sein des établissements d'enseignement, nous sommes les mieux placés pour constater non seulement le succès du PCPE, mais aussi les écarts qui mettent sérieusement en jeu le potentiel académique d'un grand nombre d'étudiants. **L'acquisition d'une expérience professionnelle et de compétences en littératie financière jumelée à une dette raisonnable permettra aux étudiants à haut risque d'être mieux outillés pour contribuer à l'économie canadienne.**

Le gouvernement fédéral a créé de nombreux programmes fructueux visant à améliorer les conditions des étudiants au pays, notamment le Programme canadien de bourses aux étudiants et le Programme d'aide au remboursement, et la mise de côté de milliards de dollars à des fins de bourses pour étudiants afin d'améliorer l'accessibilité aux études postsecondaires pour les étudiants sous-représentés. L'ACRAFE félicite le gouvernement pour ces réussites et l'encourage à poursuivre sur cette lancée. **Il reste encore de nombreux étudiants qui se retrouvent désavantagés dans le système actuel et qui ont un besoin urgent d'aide supplémentaire de la part du gouvernement.**

La prospérité continue du Canada au sein d'une économie mondiale de plus en plus compétitive et intégrée repose sur la capacité du pays à conserver un avantage quant aux compétences, à la souplesse et à l'esprit d'innovation de sa population active. Depuis 1980, le salaire des diplômés d'études postsecondaires a augmenté, comparativement aux travailleurs ayant un diplôme d'études secondaires ou aucun diplôme. Selon des recherches effectuées par Statistique Canada (Jeunes en transition) et la Fondation

canadienne des bourses d'études du millénaire (Le prix du savoir), le taux de participation des étudiants issus d'un milieu favorable est plus élevé.

En tant que pays, nous devons accroître le taux moyen de participation des étudiants issus de familles à faible revenu en **éliminant les obstacles**, comme l'augmentation de leur dette. Nous devons mettre l'accent sur la **dignité du travail** et **accroître la persévérance** en offrant aux étudiants des occasions pratiques d'améliorer leur expérience d'apprentissage, promouvoir les interactions entre les étudiants et établir des liens utiles entre les étudiants et les communautés des campus.

À ce titre, l'ACRAFE recommande la création d'un Programme fédéral travail-études (PFTE) afin de promouvoir l'autoassistance pour le paiement du coût des études. Grâce à ce programme, les étudiants pourront acquérir les compétences et connaissances ainsi que la confiance nécessaires pour exploiter efficacement leur potentiel et leurs capacités et ainsi réussir la transition des études postsecondaires à un emploi à temps plein.

Programme fédéral travail-études (PFTE)

Le Programme fédéral travail-études (PFTE) fournira un accès à des **perspectives d'emplois sur le campus** aux **étudiants ayant des besoins financiers**. Cela sera possible grâce à une subvention fédérale administrée par les établissements d'enseignement (EE) en fonction du nombre d'étudiants de leur établissement qui ont recours à temps plein au Programme canadien de prêts étudiants. **La totalité des fonds fédéraux est versée aux étudiants à titre de paiement pour les emplois occupés**. Cela représente 75 % des fonds PFTE remis aux EE et celles-ci n'auraient qu'à financer que 25 % (au moins) du montant à partir d'autres sources. Selon le PFTE, la durée d'un emploi moyen est de 34 semaines à 10 heures par semaine. Toutefois, chaque EE peut mettre en place un programme plus propice à la réussite en fonction de sa situation, par exemple, moins d'emplois, mais plus d'heures (p. ex., un emploi d'été intensif) ou plusieurs emplois et un plus grand nombre de participants. Outre les **étudiants à faible revenu**, le programme ciblerait également **les étudiants autochtones et les étudiants handicapés**. De plus, les EE seraient prêts à faire appel aux étudiants du programme travail-études à titre d'ambassadeurs en matière de littératie financière afin de renforcer les compétences budgétaires et de gestion de la dette; cela est plus efficace lorsque l'échange se fait entre étudiants.

AVANTAGES POUR LES ÉTUDIANTS

- Incite les étudiants à poursuivre leurs études, malgré le manque de ressources;
- Permet aux étudiants de remédier à leurs insuffisances budgétaires une fois que l'aide du gouvernement et d'autres sources est épuisée, et ce, sans alourdir leur dette;
- Permet aux étudiants de travailler dans un environnement de soutien souple qui accorde la priorité aux études à temps plein;
- Donne aux étudiants un accès prioritaire à une banque d'emplois qui complètent leur programme d'études ou leurs objectifs de carrière et les renforcent;
- Permet aux étudiants d'acquérir des compétences et expériences liées à leur carrière et d'améliorer leurs perspectives d'emplois une fois leurs études terminées;
- Permet aux étudiants d'acquérir d'autres compétences personnelles importantes en matière de gestion budgétaire et de la dette.

AVANTAGES POUR LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT

- Puisque le PFTE est administré par les bureaux d'aide financière des EE, il est possible de cibler les étudiants qui sont le plus dans le besoin ou les plus à risque,

- et il est possible de faire appel à d'autres programmes institutionnels pour offrir le meilleur soutien possible;
- Favoriser la participation des étudiants sur le campus en offrant davantage d'occasions d'apprentissage axées sur le travail. Cela se traduira par une meilleure rétention scolaire et l'obtention d'un diplôme dans les temps prescrits;
 - Créer de nouvelles occasions pour l'enseignement de la littératie financière et de compétences de vie;
 - Tirer le maximum des subventions de recherche et des fonds de l'établissement pour embaucher des étudiants grâce aux subventions incitatives offertes dans le cadre du Programme fédéral de travail-études.

AVANTAGES POUR LE GOUVERNEMENT

- Les étudiants sous-représentés qui terminent leurs études et qui intègrent le marché du travail ayant acquis une expérience pertinente contribuent davantage à l'économie et à l'innovation et sont plus susceptibles de rembourser leurs prêts étudiants;
- Permettent d'accroître la valeur des fonds publics en raison du partenariat établi avec les établissements d'enseignement;
- Le fardeau lié à l'administration du programme repose sur les épaules des EE, mais le gouvernement conserve les avantages des résultats;
- Les étudiants sont plus susceptibles de rembourser leurs prêts aux étudiants s'ils n'ont pas à contracter d'autres dettes à la consommation.

REDDITION DE COMPTE ET FINANCEMENT

Les bureaux d'aide financière des établissements d'enseignement effectueront une **surveillance continue** du Programme fédéral travail-études. Ils s'assureront de vérifier l'admissibilité au PCPE et les besoins des étudiants, que l'EE contribue financièrement au programme et que les campus accordent la priorité aux étudiants admissibles à des perspectives d'emploi pertinentes. Le PFTE serait régi par les conditions d'emploi fixées par les EE, y compris un taux de rémunération acceptable et raisonnable selon le travail effectué, la région géographique, les compétences de l'employé et les lois applicables. Les EE devront produire un rapport annuel comprenant les détails relatifs aux dépenses des bénéficiaires, ainsi qu'une évaluation sur l'impact du programme qui pourrait inclure les résultats de groupes de discussion et de sondages.

L'Annexe 1, en pièce jointe, propose plusieurs scénarios de projets pilotes pour le financement du PFTE. La notion du coût total pour le gouvernement fédéral pourrait être soutenue grâce à une réévaluation des dépenses du gouvernement en matière d'aide aux étudiants liées à diverses mesures fiscales, comme des crédits d'impôt pour les droits de scolarité et les contributions à des Régimes enregistrés d'épargne-études (REEE). Ces crédits d'impôt sont accordés presque sans égard aux besoins financiers, ce qui signifie que, de manière disproportionnée, ce sont les familles à revenu élevé qui en profitent. Ces crédits n'aident guère les étudiants sous-représentés ou qui sont le plus dans le besoin à poursuivre des études postsecondaires. Selon l'ACRAFE, une aide financière aux étudiants axée sur les besoins financiers, accessible par l'entremise d'un processus de demande simple et qui octroie des fonds au moment où les dépenses sont engagées constitue la manière la plus efficace d'utiliser les fonds publics.

Conclusion

L'ACRAFE remercie le Comité permanent des finances de la Chambre des communes de lui avoir donné cette occasion de partager son point de vue. Le fait d'investir dans les études postsecondaires grâce à des mesures comme celles que nous recommandons contribuera à l'essor de notre pays et fera en sorte que tous les citoyens, en tant que particuliers, et le Canada, en tant que nation, puissent être compétitifs dans l'économie mondiale.

Respectueusement soumis,

Cara Piperni

Présidente, ACRAFE

Shelley Clayton

Présidente sortante, ACRAFE

COÛTS PROPOSÉS DU PROGRAMME FÉDÉRAL TRAVAIL-ÉTUDES

Un emploi moyen dans un contexte travail-étude est d'une durée de 34 semaines à 10 heures par semaine, les emplois peuvent être divisés ou combinés par l'EE.	340 \$		
La subvention du Programme fédéral travail-études couvre le salaire minimum, ce qui représente 75 % du montant total versé par le programme.	11,10 \$ (voir le Tableau 1, ci-dessous)		
Contribution des établissements d'enseignement, qui représente le 25 % restant.	3,70 \$		
Taux horaire moyen total, selon le type de tâches à accomplir et les compétences nécessaires.	14,80 \$		
Projet pilote en fonction du nombre d'étudiants qui ont recours à temps plein au Programme canadien de prêts aux étudiants (nombre de participants par emploi moyen)	0,5 % PCPE TP 2 400 12 076 800 \$	1 % PCPE TP 4 800 24 153 600 \$	2 % PCPE TP 9 600 48 307 200
Financement total pour le Programme fédéral travail-études			
Contributions minimales des établissements d'enseignement	3 019 200 \$	6 038 400 \$	12 076 800 \$
Payé par le budget	9 057 600 \$	18 115 200 \$	36 230 400 \$

fédéral sous forme de subvention aux administrateurs des établissements d'enseignement			
----------------------------------------------------------------------------------------	--	--	--

Tableau 1 : Salaire moyen pondéré

Il est proposé que la contribution du gouvernement fédéral couvre le salaire minimum, qui varierait en fonction de la province/du territoire où se situe l'établissement d'enseignement de l'étudiant. Pour les besoins de l'évaluation des coûts, un salaire moyen pondéré a été utilisé.

Province	Actuel ¹	À venir ¹	TP PCPE ²	
Alb.	10,2	11,2	10,0 %	1,1
C.-B.	10,25	10,45	12,0 %	1,3
Man.	10,7	10,7	2,0 %	0,2
N.-B.	10,3	10,3	2,6 %	0,3
T.-N.	10,25	10,5	1,2 %	0,1
N.-É.	10,6	10,6	3,4 %	0,4
Ont.	11	11,25	65,7 %	7,4
Î.-P.-É.	10,35	10,5	0,6 %	0,1
Sask.	10,2	10,5	2,3 %	0,2
Yn	10,86	10,86	0,0 %	0,0
Moyenne pondérée			100 %	11,1

¹Selon le site web Programme du travail <http://srv116.services.gc.ca/dimt-wid/sm-mw/rpt1.aspx?lang=eng&GoCTemplateCulture=fr-CA>

²Proportion des étudiants qui utilisent à temps plein le Programme canadien de prêts aux étudiants par province/territoire, selon les statistiques du PCPE 2013/14